

PROVINCE DE LIEGE



Arrondissement de LIEGE

COMMUNE D'ANS

Code postal 4430

## ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,  
Monsieur,

Conformément aux articles L 1122-12 et L 1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu à l'Hôtel communal, le 18 décembre 2017 à 19 heures précises.

Fait en l'Hôtel communal, le 8 décembre 2017.

Par le Collège :

Le Directeur général

Le Bourgmestre

W. HERBEN

G. PHILIPPIN

### ORDRE DU JOUR :

#### SEANCE PUBLIQUE :

*M. le Bourgmestre, en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, du Logement, de l'Aménagement du territoire, des Grands projets, des Sports et du Bien-être animal.*

- 1. Exposé de Monsieur Bertrand Demonceau, Directeur général d'ECETIA/ Questions - Réponses.**
- 2. Procès-verbal de la séance du 27 novembre 2017.**
- 3. Correspondances et communications.**
- 4. Fabrique d'Eglise Sainte-Famille/ Budget 2018.**
- 5. Sports/Attribution des subsides aux clubs sportifs et répartition du bénéfice du Bal du Sports.**
- 6. Rapport du Collège dressé en application de l'article L 1122-23 du code de la démocratie locale et de la décentralisation.**

*M. le 1er Echevin en charge de l'Etat Civil, la Culture, du Patrimoine culturel et classé, de l'Informatique, du Personnel, de la Communication, du Tourisme et de la Population.*

- 7. Personnel communal (personnel enseignant excepté)/ Statut administratif/ Accès aux emplois de promotion/ Modifications.**

*Mme l'Echevine en charge de l'Instruction publique, des Centres communaux de jeux de vacances, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Crèche.*

- 8. Enseignement maternel communal / Année scolaire 2017-2018 / Ouverture d'une demi-classe "dite d'été" et création d'un demi-emploi d'instituteur(trice) maternel(le) à l'école Pierre Perret 1 / Ratification de la**

décision prise d'urgence par le Collège communal en séance du 22 novembre 2017.

9. Enseignement maternel communal / Année scolaire 2017-2018 / Ouverture d'une demi-classe "dite d'été" et création d'un demi-emploi d'instituteur(trice) maternel(le) à l'école de Loncin / Ratification de la décision prise d'urgence par le Collège communal en séance du 22 novembre 2017.

*M. l'Echevin en charge des Finances, du Budget, des Nouvelles Technologies, du Développement Durable, de la Tutelle CPAS, de la Régie Foncière et de l'Energie.*

10. Finances/ Budget communal pour l'exercice 2018 / Approbation.
11. Finances/ Agence de Développement Local / Budget 2018 / Approbation.
12. Finances/ Régie Foncière / Approbation du budget spécial pour l'année 2018 (39ème exercice).
13. Finances/ Budget 2018 / Dotation communale à la zone de police Ans-Saint Nicolas/ Fixation.
14. Finances/ RCA AnSports / Subsidés de prix / Convention 2018.
15. CPAS/ Budget pour l'exercice 2018 / Approbation.

*M. l'Echevin en charge des Affaires Sociales, du 3ème Age, de la Prévention, de l'Emploi, de la Santé, de l'Egalité des chances et de l'Environnement.*

16. Environnement / Actions de prévention et de gestion des déchets / Mandat à Intradel pour la perception des subsides relatifs à l'organisation d'actions en la matière.
17. PCS/Permanence "Égalité des chances"/Convention avec UNIA/ Accord.
18. PCS/Ville Amie Démence/ Convention avec la ligue Alzheimer/ Accord.

*M. l'Echevin en charge des Travaux, du Patrimoine et des Infrastructures sportives.*

19. Patrimoine/ Vente de deux terrains sis rue Basse-Cour/ Approbation de la procédure.

#### **POINTS ECOLO**

20. Règlement communal en matière d'affichage en période électorale/ information au Conseil.

#### **HUIS CLOS**

*M. le 1er Echevin en charge de l'Etat Civil, la Culture, du Patrimoine culturel et classé, de l'Informatique, du Personnel, de la Communication, du Tourisme et de la Population.*

21. Personnel/ Désignation de deux brigadiers pour exercer les fonctions supérieures de contremaître « C5 ».

*Mme l'Echevine en charge de l'Instruction publique, des Centres communaux de jeux de vacances, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Crèche.*

22. Personnel enseignant/ Ratification des décisions du Collège communal portant désignation de temporaires.
23. Personnel enseignant/ Octroi d'un congé pour motif impérieux d'ordre familial à une maîtresse de psychomotricité/ Ratification.

